

Programme DPC Société Française d'Audiologie

14 Octobre 2021

1. Intitulé de l'action : « Améliorer la coordination et la continuité des parcours de soin du patient déficient auditif »

Thème de l'orientation : Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge – outil de coordination

Orientation N°23 : Appui à la construction et à la mise en œuvre de projets d'exercice coordonné

2. Public concerné :

Médecins Oto-rhyno-laryngologistes, Orthophonistes, Audioprothésistes

Mode d'exercice : libéraux, salariés en centre de soins de santé conventionnés, Salariés des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux

3. Résumé et objectif de l'action

Dans ce cadre du projet du gouvernement « ma santé 2022 », la réforme « 100% santé » mise en place dans le domaine de l'audiologie vise à optimiser le parcours de soin du patient déficient auditif. L'arrêté du 14 Novembre 2018 détaille les différentes étapes de la prise en charge du patient déficient auditif et précise plusieurs évolutions majeures dans les pratiques professionnelles des métiers de l'audiologie : nouvelles indications et conditions de prescription, spécifications techniques actualisées des aides auditives, moyens d'évaluation du bénéfice, règles de suivi d'efficacité...etc.

Un appareillage sans reste à charge pourra être proposé dès 2021, ouvrant ainsi l'accès à la réhabilitation à un plus grand nombre de patients. En pratique clinique, la prise en charge de la surdit   li  e    l'  ge repr  sente la plupart des cas rencontr  s. Le vieillissement de la population qui pr  voit une augmentation de 45% des plus de 65 ans en 2040 contribuera    augmenter cette proportion de patients. Les r  cents travaux scientifiques ayant   tabli un lien entre d  ficit auditif et d  clin cognitif   tayent les recommandations en faveur d'une r  habilitation auditive d  s les premiers signes (1). En effet la prise en charge pr  coce du d  ficit auditif figure parmi les facteurs modifiables les plus pertinents pour limiter le risque de d  clin cognitif (2).

Les différents professionnels de santé impliqués doivent d'une part s'appropriier ces nouveaux éléments et d'autre part mettre en œuvre une coordination pertinente qui sera la clé de voûte de la qualité de la prise en charge. La formation propose un apport de connaissances scientifiques et thérapeutiques nouvelles dans le domaine du déficit auditif lié à l'âge. Y seront abordés notamment les éléments nécessaires pour poser le diagnostic de surdité, la mesure des troubles cognitifs, les attentes des différents profils de patients, la palette des techniques de réhabilitation et les différents moyens de rééducation existants. L'objectif de cette action est de renforcer les compétences des différents professionnels constituant l'équipe pluridisciplinaire pour permettre la mise en place d'interventions coordonnées et pertinentes en pratique clinique

1 Lin FR, Yaffe K, Xia J, et al; Health ABC Study Group. Hearing loss and cognitive decline in older adults. *JAMA Intern Med.* 2013;173(4):293-299. doi: 10.1001/jamainternmed.2013.1868

2 Gill Livingston and al. Dementia prevention, intervention, and care: 2020 report of the Lancet Commission - *Lancet* 2020; 396: 413–46 Published Online July 30, 2020 [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30367-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30367-6)

4. Prérequis

Être en contact avec des patients ayant besoin d'une prise en charge de surdité

5. Déroulé horaire, programme et méthode

Durée de la séquence : 3h

Déroulé pédagogique :

- Remettre en contexte les connaissances et attentes de chaque participant
- Mettre à jour les connaissances sur la déficience auditive liée à l'âge, des outils d'évaluation, des différentes techniques de rééducation et des solutions de réhabilitation par amplification
- Mettre en pratique la coordination des actes par des études de cas par groupe de 6 personnes réunissant les trois professions

Programme :

- Introduction : présentation des intervenants, tour de table des participants, reprise questionnaire pré-formation
- La surdité liée à l'âge et sa prise en charge
Physiopathologie de la surdité liée à l'âge, tests, diagnostic différentiel, co-morbidité repérage des troubles cognitifs et indications d'appareillage
Les techniques orthophoniques de rééducation, spécificité du sujet âgé, rééducation auditivo-cognitive
La réhabilitation auditive par amplification : le bilan pré-prothétique, les différentes aides auditives, l'organisation du suivi

- Etudes de cas : patient présentant un déficit auditif léger, patient présentant un trouble majeur de l'intelligibilité, patient en situation de dépendance, patient présentant une comorbidité.

Effectif maximum : 45 personnes

Méthode adoptée

Temps de partage de pratiques

Outil pédagogique :

Diaporama, vidéos de fonctionnement

Diaporama et supports imprimés pour chaque participant

Modalité d'évaluation de la séquence

Questionnaire pré et post formation